



Santé

C'est le maillon clé. Celui qui doit être solide et sûr, plus sans doute qu'aucun autre. Sans offre de santé, ce sont les naissances, le confort de vie, la dignité qui sont fragilisées. Pour vous apporter une offre complète, à la hauteur des enjeux, le département se veut particulièrement vigilant et anticipe les besoins grâce à des actions multiples et croisées qui permettront de maintenir un haut niveau de service.

Ambition Santé 53, pour offre de santé dynamique en Mayenne

Grâce à ses efforts, aujourd'hui, en Mayenne, le nombre d'internes accueillis en cabinets a triplé depuis 2008 et près des trois quarts des médecins exercent de manière regroupée. Le Département affiche ainsi 28 maisons de santé pluri-professionnelles en activité et quatre en projet sur le territoire.

Pour étoffer son offre et attirer de nouveaux praticiens sur le territoire, le Conseil départemental s'appuie notamment sur le *Plan Ambition Santé 53*, doté d'un budget d'un million d'euros sur trois ans et qui regroupe 10 actions majeures:

1. Mieux valoriser le territoire de la Mayenne auprès des médecins installés et en formation
2. Accompagner les conjoints dans leur recherche d'emploi
3. Créer une bourse destinée aux jeunes mayennais souhaitant s'engager dans des études de médecine
4. Expérimenter une première année d'études en santé en Mayenne
5. Disposer, en permanence d'un état des lieux précis et actualisé de la démographie médicale mayennaise
6. Favoriser le déploiement des projets locaux de santé sur l'ensemble du territoire
7. Soutenir les maisons de santé pluri-professionnelles dotées d'un projet de santé validé par l'Agence régionale de santé par l'intermédiaire des contrats de territoire
8. Expérimenter les maisons de santé universitaires en Mayenne
9. Expérimenter la mise en place d'une antenne du service médical de proximité « Henri Dunant » sur un autre territoire mayennais
10. Créer un fonds départemental « Mayenne Innovation Santé » en faveur de l'innovation en santé et expérimenter des appels à projets ciblés en matière d'innovation en santé

Permettre l'accès à la santé pour tous les Mayennais...

La création de maisons de santé pluri-professionnelles qui regroupent différentes professions médicales et l'ouverture d'un [service médical de proximité « Henri Dunant »](#), composé de médecins traitants et internes sont parmi les axes forts du Département.

Parallèlement, la Mayenne participe à faciliter l'accès aux soins a en informant et en accompagnant les personnes âgées et les personnes en situation de handicap grâce aux services de la Maison départementale de l'Autonomie.



Le Centre de santé Henri Dunant a reçu la visite de plusieurs Conseils de l'Ordre des médecins, qui souhaitent s'inspirer de cette initiative innovante.

... et valoriser l'attractivité du territoire auprès des jeunes médecins

Si les actions départementales concernent tous les Mayennais, certaines s'adressent plus particulièrement à eux. Ainsi, l'équipe Mayenne a développé le statut d'assistant libéral qui offre la possibilité de découvrir en souplesse et sans contrainte l'exercice libéral en Mayenne.

Enfin, [deux bourses](#), l'une à destination des étudiants stagiaires en santé et [l'autre aux lycéens](#), encouragent les plus jeunes à venir exercer en Mayenne, un territoire innovant et prometteur en la matière.